



Edito



Cet été a vu le début de la réalisation par le Conseil Départemental du rond-point au croisement des départementales 6110 et 8 ainsi que le renforcement du réseau électrique village par la pose d'un transformateur sur le parking de la rue du Nord.

Et nous voilà aux portes de l'hiver avec un nouveau projet à porter : l'aménagement et l'extension des bâtiments scolaires de notre école maternelle.

Concernant le lotissement communal, deux réunions d'information sont prévues début novembre.

Seule ombre au tableau, la suppression du marché du samedi matin qui n'a pas obtenu la fréquentation escomptée de la population de notre commune.

Je termine mon propos en souhaitant une bonne rentrée scolaire à tous et un grand bravo à tous les jeunes de la commune pour leur réussite aux différents examens présentés.

Claude CASTANET

PROVERBE CEVENOL

« Quau recato pa sa recolto, metra leu la clau sout la porto »

« Qui ne ramasse pas sa récolte mettra vite la clé sous la porte : celui qui ne tire pas profit de son travail se condamne à la ruine »

NOËL DES ENFANTS : Les nouveaux résidents, parents d'enfants âgés de 0 à 10 ans sont invités à venir les inscrire en Mairie **avant le 10 Novembre 2016.**

REPAS DES AINÉS : les nouveaux résidents âgés de 60 ans et plus, non recensés en Mairie, sont invités à se rapprocher du secrétariat de Mairie **avant le 29 Novembre 2016.**

RAPPEL : La Mairie est ouverte les Lundi - Mardi - Jeudi et Vendredi de 9H00 à 12H00, ou sur RDV en dehors de ces horaires. ☎ 04.66.83.00.80 📠 04.66.78.90.52
✉ mairie-aigremont30@orange.fr

Mairie d'Aigremont – 30350 AIGREMONT
Directeur de Publication : Claude CASTANET
Rédaction, PAO et impression : Commission Communication
www.aigremont-gard.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2016

A l'ordre du jour :

- **Désignation du délégué communautaire auprès de la Communauté de communes du Piémont Cévenol** : La nouvelle réglementation relative au nombre de délégués amène à délibérer pour un seul et unique représentant. Claude CASTANET est désigné.
- **Lotissement communal** :
 - Mission de coordination sécurité protection santé : la SEGARD, maître d'ouvrage, propose de valider l'offre la plus avantageuse. La société MIRA est retenue à l'unanimité.
 - Marché de maîtrise d'œuvre et géomètre : le conseil municipal accepte de valider l'offre du cabinet RCI sur proposition de la SEGARD.
- **Aménagement RD 215** : La commune doit acquérir pour rétrocéder au département la surface de 236m² à 1.10€/m² à l'entrée nord du village.
- **Implantation des panneaux d'agglomération** : un plan du projet de modification des limites de l'agglomération est présenté au conseil municipal qui approuve celui-ci.
- **Appel à candidature préalable de la SAFER** : Suite à la mise en vente de la propriété GINANE par l'intermédiaire de la SAFER, la commune se porte candidate pour l'acquisition d'environ 4Ha.
- **Projet extension du bâtiment école maternelle pour la rentrée 2017**: Sont prévus une salle pour les activités périscolaires dans l'actuel préau qui sera fermé, un accueil et la construction d'un nouveau préau ouvert. A l'arrière de l'école, un bureau, un local pour le matériel et des sanitaires sont prévus. Des subventions sont demandées auprès du Conseil Départemental, de l'Etat et de la Région.

RENTÉE SCOLAIRE 2016-2017



L'ouverture d'une classe supplémentaire pour les CE1-CE2 est devenue réalité ce lundi 5 septembre sur la commune de SAINT-BENEZET. Création permettant de baisser les effectifs dans les autres classes et d'offrir aux enseignants et aux élèves de meilleures conditions de vie scolaire.

Souhaitée par les enseignants et par le SIRP, celle-ci a été validée le 2 septembre par les services de l'Education Nationale, après que l'Inspecteur de Circonscription accompagné de Gilles

TRINQUIER Président du SIRP aient effectué le comptage de l'ensemble des élèves classe par classe, le jour de la rentrée.

C'est une augmentation significative du nombre d'élèves qui est à l'origine de cette ouverture.

De fait, la fréquentation du restaurant scolaire est également en hausse. Ses murs n'étant pas extensibles, le Président du SIRP et les Maires du Regroupement Scolaire sont déjà à l'ouvrage pour envisager la construction d'un nouvel établissement permettant d'accueillir les enfants dans un restaurant scolaire plus spacieux le plus rapidement possible.

Cette année, un nouveau prestataire (API) pour la fourniture des repas a été retenu.

L'opération « Sortir vite » en partenariat avec l'ADATEEP et le Conseil Départemental du Gard s'est déroulée le vendredi 23 septembre pour l'ensemble des écoles du regroupement. Chaque année, elle permet aux enseignants, aux élèves et à leurs accompagnatrices de connaître les modalités d'évacuation d'un car scolaire en cas de nécessité.

PLAN VIGIPIRATE

Cette période de rentrée scolaire est également l'occasion de rappeler que nous sommes toujours en niveau « vigilance renforcée » dans le cadre du « Plan Vigipirate ». Cette démarche de vigilance et de prévention consiste à mettre en place plusieurs dispositifs pour limiter les risques encourus sur les bâtiments sensibles comme notamment les écoles. Une des consignes de sécurité applicables aux établissements scolaires consiste à interdire le stationnement aux abords des écoles. Nous vous renouvelons donc cette consigne d'interdiction et vous demandons expressément de ne plus vous garer à proximité de l'école. De plus, nous constatons également trop souvent des stationnements gênants à chaque entrée ou sortie d'école qui impactent les riverains et qui encombrant les accès au centre du village et notamment à l'épicerie. Nous vous rappelons que la municipalité a mis à votre disposition un parking public situé à moins de 150 m de l'école et un cheminement sécurisé qui vous permettent de stationner sans difficulté et d'accompagner votre enfant en toute sécurité jusqu'au portail de l'école ou l'arrêt de bus.

ELECTIONS

Les inscriptions sur les listes électorales ne sont pas automatiques, la démarche est volontaire. Les demandes d'inscriptions peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 Décembre 2016. Pour se faire, rendez-vous en mairie munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



MISSION LOCALE GARRIGUE ET CEVENNES

La Mission Locale Garrigue et Cévennes et la Communauté de Communes du Piémont Cévenol informent de la création d'une nouvelle antenne depuis juin 2016. Elle accueille, informe, oriente et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans l'objectif de construire un projet professionnel, trouver une formation, un emploi et accéder aux dispositifs de santé, au logement, à la citoyenneté ainsi qu'aux loisirs.

Mission Locale Garrigue et Cévennes, 1 rue basse – 1^{er} étage (dans les locaux du Relais Emploi)
30170 St Hippolyte du Fort - Tél : 04 66 77 65 57 – Fax : 04 66 80 37 85

REPAS DU 14 JUILLET

En cette année 2016, le repas de la Fête Nationale s'est tenu, non pas la veille au soir mais le jour même du 14 juillet. La soirée a débuté par un apéritif fort sympathique dans la cour de l'école. Ce moment de retrouvailles permet de partager les projets de vacances des uns et les premiers souvenirs de vacances des autres. Le repas est servi sous le préau par le Traiteur BALDY, et, malgré la tramontane ainsi que l'exceptionnelle fraîcheur pour un mois de juillet, les personnes présentes ne se sont pas découragées, bien au contraire.



CINEMA EN PLEIN AIR



Le 16 Juillet, pour la première fois à Aigremont, a lieu une séance de cinéma en plein air, dans la cour de l'école, dans le cadre du programme « Cinéma itinérant » de la Communauté de Communes du Piémont Cévenol. Petits et grands ont pu se détendre avec une comédie très sympathique « Camping 3 ». Bonne affluence pour une première avec plus de soixante-dix spectateurs. Le prestataire, CINEPLAN, a assuré toute la partie technique et la projection. La buvette était tenue par l'Épicerie de la Circulade. Cette agréable soirée sera renouvelée en 2017.

FORUM DES ASSOCIATIONS

En cette période de rentrée a eu lieu le traditionnel « Forum des Associations ». C'est l'occasion pour certains de découvrir ou de redécouvrir les associations et artistes locaux qui animent la commune. Ce rendez-vous a permis aux exposants de présenter et d'expliquer plus amplement les animations proposées et aux visiteurs de s'informer et de s'inscrire aux activités.

BIBLIOTHEQUE

Cette rentrée 2016 est également l'occasion de rappeler que la Bibliothèque Municipale est ouverte à toutes et à tous. Les personnes qui désirent s'inscrire peuvent venir aux heures d'ouverture habituelles : le lundi de 18h00 à 20h00 et le mercredi de 15h30 à 17h30 (l'inscription est gratuite).

RECENSEMENT MILITAIRE



Le recensement est obligatoire pour les filles et les garçons dans le mois qui suit leur 16^{ème} anniversaire. La démarche est simple, le jeune se présente en Mairie muni de sa carte d'identité et complète un formulaire. Une attestation lui est alors délivrée qu'il devra présenter pour le passage d'examens ou de conduite accompagnée. Il sera ensuite convoqué à Nîmes pour la Journée Défense et Citoyenneté dès ses 17 ans et 3 mois.

COMPOSTEURS

La Communauté de Communes du Piémont Cévenol (CCPC) vous propose la mise à disposition d'un composteur en plastique recyclé vert, de 400 litres, de 80 x 80 x 94.5 cm, moyennant la somme de 15€. Si vous êtes intéressés, présentez-vous à l'accueil de la CCPC, 13 Bis Rue du Docteur Rocheblave à Quissac. Vous serez ensuite dirigés vers le SYMTOMA à Saint-Hippolyte-du-Fort qui prendra en compte votre demande et conviendra avec vous d'un rendez-vous pour la récupération du composteur dans leurs locaux.



LEVEZ LE PIED

Nous constatons régulièrement des comportements dangereux d'automobilistes dans le village et les hameaux ainsi que sur les routes environnantes. Il en résulte des accidents évités de justesse pour les piétons, cyclistes et enfants. Une prise de conscience est indispensable. Nous vous rappelons que la plus grande prudence est de mise, notamment aux abords de l'école et des habitations.

SÉCURITÉ ROUTIERE, TOUS RESPONSABLES !

CALENDRIER DE COLLECTE DES DECHETS

JOURS FÉRIÉS	COLLECTE ASSURÉE LE	
MARDI 1 ^{ER} NOVEMBRE	MARDI 1 ^{ER} NOVEMBRE	ORDURES MENAGERES
VENDREDI 11 NOVEMBRE	SAMEDI 12 NOVEMBRE	ORDURES MENAGERES

DATES À RETENIR

Samedi 15 Octobre	}	Marche et pétanque organisée par O'LA
Vendredi 4 Novembre à 21h		Réunion publique « Lotissement communal » au foyer
Samedi 5 Novembre à 10h		
Vendredi 11 Novembre		Cérémonie au Monument aux Morts
Samedi 19 Novembre		Marche et pétanque organisée par O'LA
Dimanche 20 Novembre		Loto organisé par « Les Grémounins »
Les 25, 26 et 27 Novembre		Belote, bourse aux jouets + soirée terroir, course à pied
Les 2 et 3 Décembre		Loto et animations diverses - Aigremonthon
Samedi 10 Décembre		Marche et pétanque organisée par O'LA
Vendredi 16 Décembre		Noël des enfants
Samedi 7 Janvier		Vœux à la population
Samedi 14 Janvier		Repas des aînés